



03.02.2004

### Référendum: recherche sur les cellules souches embryonnaires

**C'est à l'unanimité que le Bureau des Verts suisses a décidé de soutenir le référendum lancé par le "Basler Appel" contre la loi relative à la recherche sur les cellules souches embryonnaires. Cette décision est basée sur la certitude qu'il n'est pas acceptable de donner le feu vert aussi rapidement à une recherche si controversée tant sur le plan éthique que légal.**

Souvent, la Suisse est critiquée pour le rythme plutôt lent de sa politique. Pourtant, dans le cas de la recherche sur les embryons, dont l'enjeu se monte certainement en milliards, cela ne pouvait pas aller assez vite. Aucune astuce n'a effarouché le Parlement: afin d'écarter les problèmes éthiques et légaux de la recherche sur les embryons, la loi a promptement été rebaptisée "loi relative à la recherche sur les cellules souches embryonnaires". Cette manœuvre vise à cacher que:

- constitutionnellement, les embryons ne doivent pas être détournés de leur usage premier car ils sont porteurs d'une part de la dignité humaine
- la conservation d'embryons, donc leur utilisation à d'autres fins que la reproduction, est interdite
- de nombreuses questions éthiques ne sont pas encore éclaircies (à qui sert la recherche? qui en profite? n'est-ce pas la porte ouverte à d'autre rupture de tabou tel que le clonage thérapeutique?)
- la pression sur les femmes, en tant que "porteuses de matière première" pour l'industrie pharmaceutique, augmente avec la recherche sur les embryons
- l'autorisation de breveter des cellules souches embryonnaires modifiées ouvre la voie à la commercialisation d'organismes vivants
- il existe des alternatives à cette recherche, par exemple la recherche sur les cellules souches adultes

Les Verts n'ont pas l'intention de se plier au diktat de la recherche et de l'industrie pharmaceutique. Le référendum est le moyen adapté pour ouvrir un large débat public que les Verts demandent depuis fort longtemps.